



## CONSEILLER D'ORIENTATION

Circulaire générale No. P07 / 2109-260

<b>Lieu de travail:</b>	Académie Laurenhill
<b>Poste:</b>	Poste de remplacement à 100%
<b>Échelle salariale:</b>	27.08 \$ à 47.98 \$
<b>Entrée en fonction:</b>	Immédiat
<b>Supérieur immédiat:</b>	Directeur d'école

### Nature du travail

L'emploi de conseillère ou conseiller d'orientation comporte plus spécifiquement des fonctions d'aide, de conseil, d'accompagnement et d'évaluation du fonctionnement psychologique, des ressources personnelles et des conditions du milieu auprès des élèves jeunes et adultes. La conseillère ou conseiller d'orientation intervient dans le but de développer et maintenir des stratégies actives d'adaptation afin de leur permettre des choix personnels et professionnels adaptés à leurs caractéristiques individuelles et à leur environnement, tout au long de leur parcours scolaire.

### Tâches et responsabilités

- Participe à l'élaboration et la mise en œuvre du service d'orientation scolaire et professionnelle tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la commission scolaire.
- Évalue les élèves, lors de rencontres individuelles ou de groupe, quant à leurs intérêts, aptitudes, capacités, personnalité, expériences professionnelles et besoins personnels en utilisant des méthodes appropriées telles que les tests psychométriques, les observations directes et les informations fournies par les enseignantes et enseignants et les autres intervenantes et intervenants scolaires et, le cas échéant, par les parents.
- Évalue individuellement, dans le cadre de la détermination d'un plan d'intervention, le retard mental, le fonctionnement psychologique, les ressources personnelles et les conditions du milieu des élèves, notamment de l'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation et de l'élève atteint d'un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou une évaluation effectuée par une ressource professionnelle habilitée à le faire.
- Par des entrevues d'aide individuelle ou de groupe (counselling), amène l'élève à se questionner et à se bâtir une image globale de lui-même, à explorer et clarifier sa situation et établir des objectifs personnels et professionnels, à saisir la signification des renseignements reçus, à comprendre, assumer et surmonter ses problèmes personnels et sociaux.
- Supporte les élèves dans la recherche de moyens visant à leur permettre de surmonter les difficultés inhérentes à la réalisation de leur projet de formation ainsi qu'à leur insertion sociale et professionnelle.
- Informe et conseille les parents sur les moyens à prendre en vue d'accompagner l'élève dans sa démarche de définition et réalisation de son projet de formation et d'orientation.

### Exigences et qualifications

- Maitrise en sciences de l'éducation (counselling) ou l'équivalent
- Membre de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec ou engagé au processus de demande d'adhésion
- Expérience dans le domaine du counselling auprès des adolescents au secteur des jeunes, préférablement dans le domaine de l'éducation
- Excellentes compétences linguistiques, à l'oral et à l'écrit
- Excellentes habiletés de communication et de relations interpersonnelles, afin de maintenir un lien étroit avec d'autres organisations externes, le personnel administratif, l'équipe multidisciplinaire, les enseignants et les parents
- Grande empathie, attention et sensibilité aux besoins des adolescents

Pour consulter la description de ce poste, telle qu'énoncée dans le Plan de classification, [cliquez ici](#)  
ou visiter le site Web <http://cpn.gouv.qc.ca/fr/cpnca/>

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur lettre de candidature et leur curriculum vitae à [jobs@emsb.qc.ca](mailto:jobs@emsb.qc.ca)  
à l'attention de madame Ann Watson, directrice du Service des ressources humaines, **au plus tard le jeudi 8 novembre 2022**.  
Veuillez mentionner le numéro de cette circulaire dans votre lettre.

Le genre masculin a été utilisé dans cet affichage que pour en faciliter la lecture. La Commission scolaire English-Montréal souscrit au programme d'accès à l'égalité, conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publique invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.